



Université Ouvrière de Genève

Centre de formation continue

PROGRAMME DES COURS

Janvier - Juillet 2010

Place des Grottes 3
1201 Genève
Tél. 022 733 50 60
Fax 022 733 35 19
info@uog.ch
www.uog.ch



Avec le soutien de:



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

L'UOG c'est...

L'Université Ouvrière de Genève (UOG) a pour but de développer une formation de base et continue, en priorité des personnes faiblement qualifiées, qui favorise leur intégration sociale, culturelle, économique et politique.

Pour atteindre ce but, l'UOG organise des cours, séminaires, conférences, colloques, ateliers, forum ou toute autre activité utile.

Elle collabore à cet effet, avec toutes les institutions qui, sur le plan cantonal, fédéral et international, ont des buts similaires et en particulier avec les organisations syndicales et les coopératives.

L'Université Ouvrière de Genève est une association à but non lucratif.

Elle est reconnue d'utilité publique, partiellement subventionnée par l'Etat de Genève et la Ville de Genève, le Fonds cantonal genevois en faveur de la Formation Professionnelle et Continue (FFPC) et soutenue financièrement par l'Office Cantonal de l'Emploi, certaines communes genevoises, Commissions Paritaires ainsi que l'ensemble des organisations syndicales du canton de Genève.

L'UOG c'est aussi

- Un service d'accueil pour vous orienter selon vos besoins.
- Un service de location de salles.
- Une cafétéria "Les Quatre Saisons".
- Une garderie "Zone Bleue" à proximité.
- Des prestations et un réseau de partenaires travaillant pour vous aider dans votre parcours.
- Des cours créés pour vous, dans vos locaux.

Mais encore

- Des cours de français en entreprise dans différentes branches professionnelles, destinés au personnel non francophone.
- Des cours de perfectionnement professionnel à la demande d'associations professionnelles, d'entreprises.
- Des cours de français intégration dans les communes genevoises intéressées.

L'UOG centenaire en 2010!

L'Université Ouvrière de Genève célébrera son centième anniversaire tout au long de l'année 2010. A cette occasion, de nombreuses manifestations seront organisées.

Le programme des festivités et manifestations, mis à jour très régulièrement, sera disponible à la fois sur notre site Internet www.uog.ch et à l'accueil de notre institution.



Dans le cadre de ces manifestations, se dérouleront notamment, des conférences, débats, jeux, une exposition retraçant les périodes très riches de cette institution, des fêtes...

Un livre retraçant les 100 années qui viennent de s'écouler sera édité et sortira au mois de mai.

Table des matières

2	L'UOG C'EST...
4	COMMENT NOUS CONTACTER
5	LOCATION DE SALLES
6	CONDITIONS GÉNÉRALES
6	CHEQUE ANNUEL DE FORMATION

Français et mathématiques

7	Atelier permanent de formation continue (Français écrit et/ou mathématiques de base)
7	Atelier pour les jeunes de 16-25 ans
8	Cours d'appui français-mathématiques pour apprenti-e-s 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e année (Tronc commun des métiers de la pierre)
8	Français et emploi (Cours intensifs)
9	Cours pour personnes analphabètes ou illettrées
10	Français pour les salariés des entreprises genevoises
11	Rédaction d'écrits professionnels
11	Cours de français UOG
12	Cours de conversation <i>Hors Murs Eté</i>

Formation de formateurs

13-15	Brevet fédéral de formateur et formatrice d'adultes (BFFA) - Modules 1, 2, 3, 4 et 5
16	Séminaire d'initiation à la pédagogie de la médiation par le Programme d'Enrichissement Instrumental (PEI)
17	Formation pour les enseignants bénévoles du français langue-étrangère
18	Formation pour les enseignants bénévoles en alphabétisation

Formation continue et perfectionnement professionnel

19	Formation des délégué-e-s du personnel des Caisses de prévoyance professionnelle
20	Formation continue pour concierges d'immeubles à Genève
21	Formation continue pour concierges d'écoles et de salles communales de Genève

Culture générale

22	Chauffez futé!
22	Gestion du stress
23	Comment lutter contre le mobbing sur le lieu de travail
23	Maternité, adoption et travail
24	Créer autrement: mode d'emploi
24	Le Développement Durable
25	Droit du travail
25	La législation sur l'assurance chômage
26	Le fonctionnement politique de la Suisse
26	Conférences GREY CELLS
26	Conférences sur la région Franco-Valdo-Genevoise (FVG)

Culture et intégration

27	Oui, je parle français!
27	Troc de langues
28	Semaines thématiques
28	Attestation de français pour demande de permis C anticipée
29	Cours de français-intégration dans les communes genevoises
30	CAFÉTÉRIA "LES QUATRE SAISONS"
30	GARDERIE "ZONE BLEUE"
31	SOUTENEZ L'UOG

Comment nous contacter

Adresse: Place des Grottes 3, 1201 Genève
Derrière la gare

Lignes TPG 3, 14, 16, 29 ▶ arrêt Lyon
6, 10, 19, 27 ▶ arrêt Lyon

Par téléphone: 022 733 50 60

Par fax: 022 733 35 19

Par mail: info@uog.ch

Vous pouvez également consulter notre site Internet www.uog.ch

En passant à l'accueil

Horaire d'ouverture

Lundi: 8h00 - 18h00 (non stop)

Mardi à jeudi: 8h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Vendredi: 8h00 - 12h00 / 14h00 - 16h00



Vous désirez louer une salle à l'UOG, nous vous proposons:

Des salles de cours

Capacité 16 places



Salle de cours "Arcade"

Capacité 20 places



Amphithéâtre Berenstein

Capacité 72 places (possibilité d'extension à 100 places)



Auditorium Wyss

Capacité 180 places



- Nos salles de cours se situent dans le bâtiment de l'UOG et sont toutes équipées d'un tableau.
- Sur demande, un équipement complémentaire peut être mis à disposition : rétroprojecteur, Flipchart, beamer, lecteurs DVD et VHS pour un prix forfaitaire de Fr. 25.– par jour.
- Une connexion Internet est à disposition sur demande dans toutes les salles de l'UOG (sauf Auditorium) à un prix forfaitaire de Fr. 5.– par jour.
- Pour vos collations, apéritifs ou repas, notre cafétéria "Les Quatre Saisons" est à votre service.
- Pour plus de renseignements, contactez
Monsieur Roger Morosoli
Tél. 022 733 50 60
E-mail: rmosoli@uog.ch

Conditions générales

- Chaque participant est personnellement responsable du paiement de sa formation, au plus tard **15 jours ouvrables avant le début du cours**, indépendamment du fait qu'il reçoive un subside de l'employeur ou un "chèque annuel de formation".
- **Seules les personnes ayant payé la taxe d'inscription seront admises au cours.**
- Nous vous informons qu'un tarif préférentiel (réduction de 25% sur l'inscription à un cours de culture générale) existe désormais pour les membres individuels de l'association ainsi que les enseignants bénévoles de l'UOG.
- Toute annulation doit être communiquée par écrit et adressée à:

Université Ouvrière de Genève
Administration
Place des Grottes 3
1201 Genève
- Chaque annulation engendre des frais administratifs de Fr. 50.–.
- En cas d'annulation entre 3 et 5 jours ouvrables avant le début de la formation, le 50% de la taxe est due. **Passé ce délai, la taxe d'inscription est due dans sa totalité.**
- L'UOG se réserve le droit d'annuler une formation. Dans ce cas, la totalité de la taxe d'inscription sera remboursée.

Chèque annuel de formation

- Tous les cours suivis du sigle **CAF ...** peuvent bénéficier d'un chèque annuel de formation.
- L'Etat encourage le perfectionnement professionnel des adultes en proposant la remise d'un chèque annuel de formation d'un montant maximal de Fr. 750.–, pouvant être délivré pendant 3 années consécutives.
- Le chèque s'adresse:
 - A toute personne majeure domiciliée et contribuable dans le canton de Genève depuis une année minimum.
 - Depuis le 1^{er} juin 2002, aux confédérés majeurs ainsi qu'aux personnes frontalières bénéficiant d'un permis de travail et exerçant une profession depuis un an au moins, au moment du début de formation.
 - Les revenus doivent correspondre au barème défini par l'OFPC.
 - Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à l'OFPC, tél. 022 388 44 00 ou sur le site <http://www.geneve.ch/caf/>
 - N° de notre institution (UOG) pour la demande du chèque annuel de formation: **65.**

Atelier permanent de formation continue

Remise à niveau en français écrit
et/ou mathématiques de base

CAF 1833 (40 heures)
CAF 1834 (60 heures)
CAF 122 (120 heures)

10FORATELI

Public: Personnes de langue maternelle française ou parlant couramment le français, ayant un projet professionnel.

Objectif: Améliorer son français écrit et ses connaissances de base en mathématiques en vue de se préparer à une formation qualifiante, à une requalification professionnelle ou à un examen d'entrée dans différentes écoles.

Enseignement individualisé adapté aux besoins et au rythme de chacun-e.

Contenu: Grammaire, orthographe, conjugaison, correspondance, rédaction, etc.
Opérations, fractions, pourcentages, etc.
Enseignement assisté par ordinateur.

Durée: De 40 à 120 heures selon les besoins.
De 3 à 15 heures par semaine selon les situations.

Dates et horaires: Entrée permanente.
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 ou de 14h00 à 17h00.
Du lundi au jeudi de 18h00 à 20h00.
Le samedi de 9h00 à 12h00.

Intervenant-e-s: Enseignant-e-s qualifié-e-s.

Effectif: 10 personnes.

Prix: Formation entièrement subventionnée pour les personnes inscrites au chômage.

Pour les personnes en emploi, salariées d'une entreprise privée genevoise et pour les mères de famille sans emploi, écolage de Fr. 160.- à Fr. 400.- selon le nombre heures.

Inscriptions: S'inscrire à une séance de test.
Les tests ont lieu tous les lundis à 13h00 et deux fois par mois à 18h00.

Atelier Jeunes (16-25 ans)

Remise à niveau en français écrit
et/ou mathématiques de base

10FORATJEU

Public: Personnes parlant couramment le français ou de langue maternelle française.

Objectif: Améliorer son français écrit et ses connaissances de base en mathématiques (niveau fin de scolarité obligatoire du cycle d'orientation du canton de Genève).

Enseignement individualisé adapté aux besoins et au rythme de chacun-e.

Contenu: Grammaire, orthographe, conjugaison, correspondance, rédaction, etc.
Opérations, fractions, pourcentages, etc.
Enseignement assisté par ordinateur.

Durée: De 30 à 120 heures selon les besoins.
De 3 à 15 heures par semaine selon les situations.

Dates et horaires: Entrée permanente.
Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ou de 14h00 à 17h00.

Intervenant-e-s: Enseignant-e-s qualifié-e-s.

Effectif: Maximum 10 personnes.

Prix: Cours pris en charge soit par l'assurance chômage, soit par le service d'allocations d'études (SAEA), soit par certaines communes genevoises.

Inscriptions: S'inscrire à une séance de test.
Les tests ont lieu tous les lundis à 13h00 et deux fois par mois à 18h00.

Cours d'appui Français-Mathématiques

**Pour les apprenti-e-s 1^{re}, 2^e et 3^e année
Tronc commun des métiers de la pierre**

10FORAPPRE

Public: Apprenti-e-s 1^{re}, 2^e et 3^e année.

Objectifs: Améliorer et maîtriser les connaissances de bases en français et/ou mathématiques du niveau de fin de scolarité obligatoire et être ainsi en mesure de poursuivre son apprentissage et de réussir ses examens.

Développer ses capacités d'apprendre à apprendre, sa confiance en soi et son autonomie.

Contenu: Le programme proposé sera établi en fonction des besoins particuliers des apprenant-e-s en français et mathématiques.

Durée: 78 heures pour les 1^{res}, 2^e et 3^e année.

Dates et horaires: Octobre 2009 - mai 2010, de 13h30 à 16h30.

Intervenant-e-s: Enseignant-e-s qualifié-e-s.

Effectif: Maximum 12 personnes par classe.

Prix: Formation en grande partie subventionnée.

Français et emploi

Cours intensifs

10FORFREMP

Public: Personnes de langue étrangère inscrites au chômage.

Objectif: Améliorer la connaissance et la pratique du français afin d'augmenter ses chances de retrouver un emploi.

Contenu: Connaissance et pratique du français oral et écrit utile dans la vie quotidienne et professionnelle. Acquisition du vocabulaire professionnel propre à son métier. Rédaction d'un CV, de lettres d'offre de service, préparation à l'entretien auprès d'un employeur. Du niveau débutant A1 à avancé B2.

Durée: Entre 120 heures (160 périodes) et 180 heures (240 périodes).

Dates et horaires:

- Du 11 janvier au 9 mars 2010.
- Du 10 mars au 12 mai 2010.
- Du 17 mai au 9 juillet 2010.
- Du 12 juillet au 6 août 2010 (été).

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30.

Possibilité d'inscription et entrée en cours à tout moment selon disponibilités.

Intervenant-e-s: Enseignant-e-s qualifié-e-s.

Effectif: Maximum 15 personnes.

Prix: Cours entièrement financé par l'assurance chômage.

Renseignements et inscriptions: Pour les personnes inscrites au chômage, se renseigner auprès de son conseiller ou de sa conseillère en placement.

Cours pour personnes analphabètes ou illettrées

Français oral, lecture et écriture

CAF (Cours entier)	1436
CAF (Demi-cours)	1437

10FORALPHA

NIVEAU 1: INTRODUCTION

Objectif: Acquérir les bases du français oral et débiter l'apprentissage de l'écrit, perfectionner la lecture et l'écriture afin de s'adapter aux changements professionnels ou augmenter ses chances de trouver un emploi.

Contenu: Français oral, entraînement à la lecture et écriture en français. Choix de thèmes propres à faciliter l'intégration sociale et professionnelle. Arithmétique de base.

NIVEAU 2: INITIATION

Objectif: Acquérir la capacité de lire et d'écrire des textes simples, afin de s'adapter aux changements professionnels ou augmenter ses chances de trouver un emploi.

Contenu: Lecture et écriture, arithmétique de base. Choix de thèmes propres à faciliter l'intégration sociale et professionnelle. La bonne communication en français oral demandée permet un apprentissage direct de la lecture et de l'écriture.

NIVEAU 3: PERFECTIONNEMENT

Objectif: Acquérir une capacité de lecture et d'écriture suffisante permettant de faire face aux nécessités de la vie quotidienne, de mieux s'adapter aux changements professionnels ou d'augmenter ses chances de trouver un emploi.

Contenu: Lecture et écriture, arithmétique de base. Choix de thèmes propres à faciliter l'intégration sociale et professionnelle. La bonne communication en français oral demandée permet un apprentissage direct de la lecture et de l'écriture.

Public: Personnes analphabètes ou illettrées, ne sachant pas ou à peine s'exprimer en français. Etre inscrit-e au chômage ou avoir un emploi à Genève.

Durée:

- Cours entier: 160 heures (214 périodes).
- Demi-cours: 80 heures (107 périodes).

Dates et horaires:

- **Après-midi:** Niveaux 1, niveau 2 et niveau 3.
Du 8 février au 29 juin 2010,
les lundis, mardis et jeudis, de 14h00 à 17h00.
- **Soirée:** Niveaux 1, niveau 2 et niveau 3.
Du 5 octobre 2009 au 21 juin 2010,
les lundis et mercredis, de 18h00 à 20h30.

Intervenant-e-s: Enseignant-e-s qualifié-e-s.

Effectif: Maximum 12 personnes.

Prix:

- Fr. 750.- (cours entier).
- Fr. 375.- (demi-cours).

Pour les personnes au chômage, prise en charge possible par l'assurance chômage.

Pour les personnes en emploi, salariées d'une entreprise privée genevoise, possibilité de financement par le chèque annuel de formation (CAF).

Renseignements et inscriptions: Pour les personnes au chômage, se renseigner auprès de son conseiller ou de sa conseillère en placement. Pour les autres personnes, s'adresser à l'accueil de l'UOG. Possibilité d'inscription et entrée en cours à tout moment selon disponibilité.



100 ans
de formation

Français pour les salariés des entreprises genevoises

CAF 605

10FORFRINT

Public: Personnes de langue maternelle étrangère, employées dans une entreprise du canton de Genève. Des cours spécifiques sont organisés à l'intention du personnel des EMS et du bâtiment.

Objectifs: Améliorer sa pratique et sa connaissance du français, afin de mieux répondre aux exigences de son travail.

Accéder au CFC de sa profession ou à une autre formation professionnelle.

Mieux s'intégrer à la vie sociale locale.

Contenu: Pratique et connaissance du français oral et écrit. Priorité à l'oral ou l'écrit en fonction des besoins des participant-e-s. Acquisition et consolidation de la communication professionnelle courante.

Niveaux:

- Débutant / A1.
- Élémentaire / A2.
- Intermédiaire / B1.
- Avancé / B2.

Durée du cours: 76 heures.

Dates et horaires:

Du 25 janvier 2009 au 23 juin 2010.

Deux fois par semaine.

Les lundis et mercredis ou les mardis et jeudis:

- De 9h00 à 11h00
- De 15h00 à 17h00
- De 18h00 à 20h00

Intervenant-e-s: Enseignant-e-s qualifié-e-s.

Effectif: Maximum 15 personnes.

Prix: Fr. 375.- pouvant être pris en charge par le chèque annuel de formation. Formation en grande partie subventionnée.

Cours pour le personnel des EMS (FEGEMS)

CAF 1836

10FORFREMS

Durée: 120 heures.

Dates et horaires:

Du 14 septembre 2009 au 10 juin 2010.

Du 18 janvier 2010 au 9 décembre 2010.

Une fois par semaine, jour à déterminer.

- De 13h00 à 17h00
- De 16h00 à 20h00

Prix: Fr. 400.- pouvant être pris en charge par le chèque annuel de formation. Formation en grande partie subventionnée.

Cours pour les travailleurs du bâtiment (SSE)

10FORFRBAT

Durée: 92 heures.

Dates et horaires:

Du 4 octobre 2010 au 20 avril 2011.

Deux fois par semaine, les lundis et mercredis de 17h30 à 19h30.

Intervenant-e-s: Enseignant-e-s qualifié-e-s.

Effectif: Maximum 15 personnes.

Prix: Cours entièrement financé par le SSE.



Rédaction d'écrits professionnels

CAF 674

10FORECRIT-01

Public: Toutes les personnes amenées à rédiger des textes, PV, etc. Personnes au chômage recherchant un poste administratif. Ce cours s'adresse à des personnes qui ont une très bonne maîtrise de la langue française.

Objectifs: Améliorer sa pratique de rédaction d'écrits professionnels, renforcer l'exactitude et la pertinence de ses écrits. Organiser ses idées, structurer ses textes. Argumenter, synthétiser.

Contenu: Prise de notes, procès-verbal, courrier d'entreprise, résumé, rapport, communiqué de presse, synthèse. Le programme est élaboré en fonction des besoins des participant-e-s.

Durée: 40 heures (10 x 4 heures).
10 heures de travail personnel.

Dates et horaire:

Les mardis de 8h00 à 12h00.
- Janvier: 19, 26.
- Février: 2, 9, 16.
- Mars: 2, 9, 16, 23, 30.

Délai d'inscription:

11 janvier 2010, à l'accueil de l'UOG.

Intervenante: Clairlyse FILLETTAZ.

Effectif: Maximum 14 personnes.

Prix: Fr. 900.-, dont Fr. 750.- peuvent être pris en charge par le chèque annuel de formation. Pour les personnes au chômage, possibilité de prise en charge par l'assurance chômage.

Cours de français UOG

Dispensés par des bénévoles

Accompagnement au processus d'intégration

CAF 121

10BENFR

Public: Personnes adultes de langue maternelle étrangère, à faible revenu.

Objectifs: Se familiariser avec la langue française en se référant à des situations quotidiennes et concrètes. Découvrir les particularités sociales et culturelles de Genève. Améliorer sa connaissance de la ville. Constituer un réseau.

Dates et horaires: Les lundis et mercredis ou les mardis et jeudis et les vendredis, de septembre 2009 à juin 2010. 2 x 1.5 heures par semaine.

- 9h00 à 10h30
- 10h30 à 12h00
- 14h00 à 15h30
- 18h30 à 20h00
- 20h00 à 21h30

Niveaux proposés:

- A
- A1
- A2
- B1
- Alphabétisation

Intervenant-e-s: Enseignant-e-s bénévoles.

Effectif: Maximum 18 personnes.

Taxe d'inscription: Fr. 100.-.

Dates: Sessions 2009-2010.

Du 1^{er} février au 18 juin 2010, 64 heures.

Préinscriptions obligatoires: Décembre 2009, à l'accueil de l'UOG.



Cours de conversation Hors Murs Été

Dispensés par des bénévoles

Accompagnement au processus
d'intégration

10BENHM

Public: Participant-e-s aux cours de français UOG.

Objectifs: Profiter de la période estivale pour découvrir et visiter Genève. Pratiquer en petit groupe le français oral. Echanger sur les habitudes de la vie locale.

Dates et horaires: Du 6 juillet au 24 août 2010, tous les mardis de 9h00 à 11h00 ou de 19h00 à 21h00.

Niveaux proposés:

Tous les niveaux confondus (de A à B1).

Intervenant-e-s: Enseignant-e-s bénévoles.

Effectif: Maximum 10 personnes.

Taxe d'inscription : Fr. 20.–

Inscriptions obligatoires: Dès le 21 juin 2010, à l'accueil de l'UOG.

Financement: Ce cours bénéficie d'une subvention de l'Office des migrations ODM.



Rien n'est sûr. *Nous faisons de notre mieux pour lutter là-contre.*

La Mobilière
Assurances & prévoyance

Agence générale Genève, Denis Hostettler
Ralph-Yves Genillard
Conseiller en assurances et prévoyance
Natel : 079 213 77 71

Formation de formateurs et de formatrices d'adultes IFAGE-UOG

Certificat FSEA

Module 1 du Brevet fédéral de formateur et formatrice d'adultes (BFFA)

Animer des sessions de formation pour adultes

CAF 613

Cette formation IFAGE-UOG prépare à l'obtention du certificat FSEA. Elle est le premier des cinq modules du Brevet fédéral de formateur-trice-s d'adultes (BFFA).

Compétence globale visée: En fin de formation, le/la participant-e est capable de préparer, d'animer et d'évaluer des sessions de formation destinées à des adultes dans son domaine professionnel spécifique et sur la base de concepts, de plans de formation et de supports pédagogiques donnés.

Public: Formateurs, formatrices d'adultes

- Ayant une activité de formatrice, formateur auprès de groupes d'adultes durant la formation, totalisant au moins 75 heures.
 - Pouvant justifier, par une attestation, de 75 heures au moins d'expérience comme formatrice, formateur auprès de groupes d'adultes, au cours de la dernière année, ou au cours d'une année récente.
- Groupe de 10 à 15 participant-e-s.

Attestation et certification: Le **certificat FSEA**, reconnu sur le plan fédéral, est délivré lorsque le ou la candidat-e a satisfait aux exigences requises: 80% temps de présence minimum, réussite aux travaux d'évaluation finale et attester d'une pratique comme formateur, formatrice d'adultes d'au minimum 2 ans et d'au moins 150 heures.

Une **attestation de présence** est délivrée lorsque le ou la participant-e a suivi au moins 80% de la durée de la formation.

Intervenant-e-s*: M^{mes} Florence BOULE, Roxanne BRUCHEZ-ISCHI, Véronique CLERC, Michèle GOEPFERT.

MM. Jacques DEMAUREX, Daniel PELLAUX.

Durée: 112 h de cours (101 h hors toutes pauses) et environ 150 h de travail personnel.

PROCHAINES SESSIONS:

Horaire de fin de semaine: **10FORFORM1-01**

*Les vendredis de 18h00 à 21h00 et les samedis de 8h30 à 12h30.

Dates: Octobre 2010 - juin 2011*.

Horaire de jour: **10FORFORM1-02**

*Les jeudis et vendredis de 8h30 à 16h30, pause de midi (1 heure) comprise.

Dates: Novembre 2010 - mars 2011*.

Prix: Pour les personnes salariées par une entreprise privée du canton de Genève, cette formation est subventionnée par le Fonds cantonal en faveur de la Formation Professionnelle et Continue (FFPC). **un f de trop?** Le prix est de Fr. 1'850.-*.

Pour les personnes employées par l'Etat ou une institution fortement subventionnée, le prix est de Fr. 3'500.-.

Pour les personnes relevant de la LACI, le prix est de Fr. 3'500.-.

Inscriptions et délais de réception des dossiers:

Précisions dès février 2010

- sur le site www.uog.ch
 - ou s'adresser à l'accueil de l'UOG
- Tél. 022 733 50 60
info@uog.ch

* Sous réserve de modification.



Formation de formateurs et de formatrices d'adultes IFAGE-UOG

Modules 2, 3, 4 et 5 du Brevet fédéral de formateur et formatrice d'adultes (BFFA)

Ces modules s'appuient sur le Module 1 et mènent au BFFA. Ils ont obtenu une reconnaissance provisoire de la FSEA; la reconnaissance définitive ne pourra intervenir qu'après la première session de chaque module.

Public:

Formateurs-trices d'adultes qualifié-e-s (niveau 1 FSEA), en emploi.

Prérequis pour tous les modules:

Certificat de formateur-trice d'adultes FSEA 1. Etre en activité dans la formation d'adultes.

Pour suivre les Modules 4 et 5, il est recommandé d'avoir terminé les Modules 2 et 3.

Présentations détaillées sur les sites:

www.ifage.ch et www.uog.ch

Pour les Modules 2 à 5, contact:

IFAGE, place des Augustins 19, 1205 Genève.
Tél. 022 807 30 10 - Fax 022 807 30 99
E-mail: jacques.demaurex@ifage.ch

MODULE 2 DU BFFA

Accompagner des processus de formation en groupe

Compétence globale visée: Identifier et analyser des processus de groupes d'apprenants adultes et intervenir de manière adéquate.

Durée: 38,5 heures de cours (5 jours en résidentiel) et environ 82 heures de travail personnel.

Prochaine session: 22-26 mars 2010. 5 jours de formation-bloc.

Groupe: De 12 à 16 participant-e-s.

Intervenantes: M^{mes} Marie-France BOUDAIS et Maryse STERN*.

Prix: Fr. 2'315.- (logement et repas compris).

Le Module est agréé par le chèque de formation (n° CAF cours = 1742, n° CAF IFAGE = 22).

MODULE 3 DU BFFA

Informier et conseiller l'adulte en formation

Compétence globale visée: Informer des adultes sur les possibilités de formation continue et les soutenir dans leur processus d'apprentissage.

Durée: 24 heures de cours (4 mercredis) et environ 51 heures de travail personnel.

Prochaine session: Octobre - décembre 2010.

Horaire journée: 4 mercredis, répartis sur deux mois environ.

IMPRIMERIE



SEDIPRINT

CONCEPTION • IMPRESSION • DISTRIBUTION

Rue de Carouge 5 1205 Genève Case postale 54 1211 Genève 4 Plainpalais
Tél. 022 328 12 07 Fax 022 328 12 08 info@sediprint.ch www.sediprint.ch

Groupe: De 10 à 14 participant-e-s.

Intervenant-e-s: M^{me} Ann SCHAUB et M. Jacques DEMAUREX*.

Prix: Fr. 980.-*. Le Module est agréé par le chèque de formation (n° CAF cours = 1789, n° CAF IFAGE = 22).

MODULE 4 DU BFFA

Organiser des formations pour adultes

Compétence globale visée: Planifier et évaluer des formations pour adultes au niveau de leur conception, de leur financement et de leur organisation, en tenant compte des normes administratives de son institution.

Durée: 40 heures de cours, 16 heures de supervision en petit groupe et environ 80 heures de travail personnel.

Prochaine session: 15 janvier - 12 juin 2010.

Horaire: 6 vendredis soir de 18h00 à 21h00 et 6 samedis matin de 8h30 à 12h30.

Groupe: De 10 à 14 participant-e-s.

Intervenants: MM. André PERRENOUD et Daniel PELLAUX*. **Superviseur:** M. Sylvain THIEBAUT*.

Prix: Fr. 1'840.-, y compris la supervision*. Le Module est agréé par le chèque de formation (n° CAF cours = 1835).

MODULE 5 DU BFFA

Concevoir des formations pour adultes sur le plan didactique

Compétence globale visée: Concevoir des formations pour adultes sur le plan didactique.

Durée: 42 heures de cours; 1 visite qualifiante d'au moins 1 heure dans la pratique du participant suivie d'un entretien d'évaluation d'au moins 1 heure et environ 91 heures de travail personnel (lecture, projet, évaluation).

Prochaine session: Septembre - décembre 2010.

Horaire: Les vendredis de 18h00 à 21h00 et les samedis de 8h30 à 12h15.

Groupe: De 10 à 14 participant-e-s.

Intervenant-e-s: M^{me} Laurence CORPATAUX et M. André PERRENOUD*.

Prix: Fr. 1'850.-, y compris la visite et l'entretien*. Le module est agréé par le chèque de formation (n° CAF cours = 1934; n° CAF IFAGE = 22).

** Sous réserve de modification.*



Devillard.
Le service en plus.

GENÈVE · VAUD · NEUCHÂTEL/JURA · VALAIS · T 0848 912 912 · www.devillard.ch

COPIEURS & IMPRIMANTES
EN RÉSEAU

devillard

Séminaire d'initiation à la pédagogie de la médiation

par le Programme d'Enrichissement Instrumental (PEI)

CAF 1622

10FORSMPEI

Ce séminaire vise à donner aux professionnel·le·s de la formation et du conseil, la possibilité d'enrichir leur pratique par l'apport d'une méthodologie centrée sur les capacités d'apprentissage des apprenant·e·s.

Elaboré par le professeur Reuven Feuerstein, chercheur aux côtés de Jean Piaget et André Rey, le PEI est une approche pédagogique qui permet d'identifier les facteurs bloquants de l'intelligence cognitive tout en proposant des instruments pour remédier à ces freins. Il offre aux adultes la possibilité de devenir conscients des mécanismes qu'ils mettent en œuvre en situation d'apprentissage et les aide à mieux étudier, planifier, s'organiser.

Public: Enseignant·e·s, formateurs·trices, responsables de personnel, responsables d'équipe, conseillers·ères en orientation, coach.

Objectifs:

- Repérer certains facteurs bloquants dans l'apprentissage ou la communication, proposer une médiation à ces blocages.
- Identifier les fonctions cognitives utiles à une tâche (mécanismes mis en œuvre dans les activités intellectuelles), utiliser la carte cognitive.
- Créer des exercices propices à développer des compétences nouvelles.

Programme: Théorie de la pédagogie de la médiation: rôle du médiateur, fonctions cognitives, carte cognitive, critères d'une bonne médiation.

En parallèle aux apports théoriques, les participant·e·s découvriront les instruments du PEI et auront ainsi l'occasion d'expérimenter la modifiabilité cognitive.

Intervenante: Anne-Lise BAUMANN (DIP).

Durée: 55 heures.

Session actuelle: Un vendredi par mois, du 9 octobre 2009 au 7 mai 2010, de 9h00 à 16h30 (9 jours).

Inscriptions: Places limitées. Se renseigner à l'accueil de l'UOG.

Prix*: Salarié·e·s d'une entreprise privée à Genève: Fr. 750.-. Autres: Fr. 1'150.-. Chèque annuel de formation accepté (Fr. 750.-).

* Sous réserve de modification.



Le programme que vous avez dans les mains à été créé par

- > cartes de visite
- > en-têtes de lettre
- > cartes de compliments
- > enveloppes
- > prospectus
- > flyers

STEPHAN BOILLAT
g r a p h i s m e

TÉL. 022 349 33 11 - S.BOILLAT@VTXNET.CH

Formation pour les enseignants bénévoles

Français langue-étrangère

CAF 1401

10FORFFLE-01

Public: Formation obligatoire pour enseigner bénévolement à l'UOG, ouverte aux enseignant-e-s bénévoles provenant d'autres institutions.

Objectifs: Proposer des outils de base pour enseigner. Connaître le public d'adultes migrants qui fréquente l'UOG.

Contenu: Approche du public migrant et de ses particularités. Introduction à l'enseignement du français langue-étrangère. Présentation du matériel pédagogique. Correction phonétique. Initiation aux

techniques d'animation. Sensibilisation à l'hétérogénéité. Réflexion sur la pratique pédagogique. Réflexion sur l'évaluation et bilan final.

Intervenant-e-s: Enseignant-e-s qualifié-e-s.

Durée: 40 heures.

Dates et horaires:

Du 18 décembre 2009 au 17 avril 2010.

Les vendredis de 18h00 à 21h00 et les samedis de 8h30 à 13h30

Délai d'inscription: 4 décembre 2009.

Prix: Enseignant-e-s de l'UOG: intégralement pris en charge par l'UOG.

Externes: Fr. 750.-. Montant pouvant être pris en charge par le chèque annuel de formation.

fair banking



Avec la Banque Coop vous êtes en plein dans la cible

6-8, place Longemalle - 1204 Genève
Tél. +41 (0)22 818 44 44

fair banking
banque coop

Formation pour les enseignants bénévoles

Alphabétisation

CAF 1401

10FORFFALP

Public: Formation obligatoire pour enseigner bénévolement à l'UOG, ouverte aux enseignant-e-s bénévoles provenant d'autres institutions.

Objectifs: Proposer des outils de base pour enseigner. Connaître le public d'adultes migrants qui fréquente l'UOG. Connaître les caractéristiques des adultes analphabètes.

Contenu: Introduction à l'enseignement en alphabétisation + atelier. Présentation du matériel pédagogique + atelier. Gestion de classe. Accompagner la progression des apprenant-e-s. Elaboration d'une

séquence didactique + atelier. Réflexion sur l'évaluation finale + atelier; conception d'un test. Analyse d'une séquence de formation. Bilan final, transferts, besoins.

Intervenant-e-s: Enseignant-e-s qualifié-e-s.

Durée: 28 heures.

Dates et horaires: Février 2010.

Les vendredis de 18h00 à 21h00 et les samedis de 8h30 à 15h00.

Prix: Enseignant-e-s de l'UOG: intégralement pris en charge par l'UOG.

Externes: Fr. 600.-. Montant pouvant être pris en charge par le chèque annuel de formation.

Communauté genevoise d'action syndicale



Organisation faitière regroupant l'ensemble des syndicats de la République et canton de Genève

Rue des Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève // info@cgas.ch
Tél. 0044 22 731 84 30 fax 731 87 06 - ccp 85-412318-9

La Communauté genevoise d'action syndicale réunit l'ensemble des syndicats genevois, elle promeut les intérêts économiques et sociaux de leurs 40'000 membres et **s'engage** dans le débat démocratique en faveur de tous les travailleuses et travailleurs du canton, ainsi que des personnes au chômage. Elle **participe** à plusieurs commissions tripartites dans lesquelles sont représentés les syndicats patronaux et l'Etat de Genève.

La force de la CGAS, son unité et sa diversité, garantissent une représentation active, respectée et **efficace**, par exemple la CGAS veille à l'élection des juges prud'hommes salariés et à leur formation. Le mouvement syndical **assume** également la liaison entre diverses composantes de la société civile, pour des réalisations à l'avantage du plus grand nombre comme des plus démunis.

Concertation et participation sont les mots-clés des institutions que la CGAS a créées pour **aboutir** à des solutions originales; notamment le Centre de bilan et de compétences (CEBIG) ou le Fonds en faveur de la formation professionnelle et continue (FFPC) ...

Syndiquez-vous auprès d'un des syndicats couvrant votre secteur professionnel (renseignements au secrétariat ou voir l'adresse <http://www.cgas.ch>).

Formation des délégué-e-s du personnel des Caisses de prévoyance professionnelle

CAF 274

Durée: Modules de 8 heures chacun. Chaque module peut être suivi séparément.

La première révision de la loi sur la prévoyance professionnelle, à l'article 51, exige que les membres des instances dirigeantes suivent des formations et se perfectionnent pour assurer pleinement leur mandat.

C'est pourquoi, cette formation s'adresse en priorité aux délégués auprès des caisses de prévoyance.

Elle s'adresse aussi aux personnes ayant un usage professionnel de la LPP dans des services de ressources humaines ou à des permanents syndicaux.

A l'issue de cette formation, les participant-e-s auront acquis les connaissances de base sur la législation en matière de prévoyance professionnelle, sur l'organisation et le fonctionnement des institutions de prévoyance ainsi que sur les politiques en matière de gestion financière et d'investissement des capitaux.

Prix: Fr. 250.- par module.

Les modules 1, 2 et 3 seront reprogrammés en automne 2010.

MODULE 4

Contenu: Le droit à l'information des assurés, la gestion paritaire et le principe de transparence. L'accession à la propriété et ses conséquences sur la prévoyance et la fiscalité.

Date et horaire: Février 2010, à définir, de 8h30 à 17h30.

Intervenants*: Luigi CAVALLERI, fondé de pouvoir, Caisse de prévoyance CPPIC; André REUSE, conseiller en prévoyance professionnelle LPP Gestion SA; Eric MAUGUÉ, avocat.

Délai d'inscription: A définir.

MODULE 5

Contenu: La gestion immobilière et les placements bancaires. La lecture des comptes. Gérer l'actif en fonction du passif. L'équilibre financier.

Date et horaire: Mercredi 21 avril 2010, de 8h30 à 17h30.

Intervenant-e-s*: Bernard ROMANENS, actuaire Pittet Associés; Myriam BLANC, HPR; Marc BAIJOT, actuaire, HPR; Thierry MONTANT, administrateur de la caisse de prévoyance de la Police.

Délai d'inscription: Vendredi 9 avril 2010.

MODULE 6

Contenu: Les stratégies de placements de capitaux. La gestion à long terme et les critères de développement durable. Les droits sociaux d'actionnaire.

Date et horaire: Mercredi 16 juin 2010, de 8h30 à 17h30.

Intervenante*: Yola BIEDERMANN, Fondation Ethos, Marco LONGO, IAM.

Délai d'inscription: Vendredi 4 juin 2010.

* Sous réserve de modification.



Formation continue pour concierges d'immeubles à Genève

CAF 1033

10FORCONCI

Cette formation propose un éclairage particulier sur le rôle du concierge et ses moyens d'action face aux réalités contemporaines de la vie urbaine.

Conditions d'inscription:

- Etre concierge en emploi dans le canton de Genève.
- Etre concerné par certaines difficultés actuelles du métier (relation avec les locataires, les habitant-e-s du quartier, incivilités, violence).
- Comprendre et parler le français courant.

Horaires: Les vendredis soirs de 17h00 à 19h30 et les samedis matins de 8h30 à 11h30, une semaine sur deux, hors vacances scolaires.

Session actuelle: 28 août 2009 - 28 mai 2010.

Prochaine session: Septembre 2010 - Mai 2011.

Inscriptions: A partir du mardi 1^{er} mars 2010, à l'accueil de l'UOG. Places limitées.

Durée: Environ 108 heures.

Contenu: Cette formation part de l'expérience des participant-e-s, et par des travaux pratiques et des échanges, permet d'acquérir des outils concrets de travail, concernant:

- Le métier de concierge, images et réalités, limites de la fonction.
- La communication, la prévention et la gestion des situations difficiles.
- Le réseau des contacts professionnels.
- L'hygiène, la santé et la sécurité au travail.
- La protection de l'environnement.

Les intervenants sont des professionnels dans ces domaines, spécialistes et praticiens de leur sujet.

Certification: Cette formation est reconnue par le Département de l'Instruction Publique (DIP) du canton de Genève.

Un certificat de formation continue est délivré aux participant-e-s ayant:

- Participé à 80% des cours.
- Produit un portfolio.
- Passé un entretien individuel d'évaluation.

Financement: Cette formation bénéficie d'une subvention des pouvoirs publics, ce qui permet de ramener le coût par participant-e à Fr. 1'500.-, payables comme suit:

- Fr. 750.- sont à la charge du participant ou de la participante. Ce montant peut être couvert par le Chèque annuel de formation.
- Fr. 750.- sont à la charge de l'employeur du/de la participant-e. (L'UOG se charge de faire les démarches auprès de l'employeur).



HOME TECH SERVICES S.A.

Entreprise Générale d'Entretien et
Réparations d'Immeubles et Villas

**Agencement de cuisine – Menuiserie
Vitrerie – Serrurerie – Fenêtre PVC**

A votre service depuis 1982

Chemin Gérard-de-Ternier 16A 1213 Petit-Lancy Téléphone 022 793 01 19 E-mail: hts@hts-sa.ch

Formation continue pour concierges d'écoles et de salles communales de Genève

CAF 1267

10FORCONCE

Cette formation propose un éclairage particulier sur le rôle du concierge et ses moyens d'action face aux réalités contemporaines de la vie en milieu scolaire.

Conditions d'inscription:

- Etre concierge d'école ou de salle communale, en emploi dans le canton de Genève.
- Etre concerné par certaines difficultés actuelles du métier (incivilités, violence, communication).
- Parler et comprendre le français courant.

Horaires: Les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 13h15 à 16h15, une semaine sur deux, hors vacances scolaires.

Session actuelle: 2 septembre 2009 - 26 mai 2010.

Prochaine session: Septembre 2010 - Mai 2011.

Inscriptions: A partir du mardi 1^{er} mars 2010, à l'accueil de l'UOG. Places limitées.

Durée: 105 heures.

Contenu: Cette formation part de l'expérience des participant-e-s, et par des travaux pratiques et des échanges, permet d'acquérir des outils concrets de travail, concernant:

- Le métier de concierge, images et réalités, limites de la fonction.
- La communication, la prévention et la gestion des situations difficiles.
- Le réseau des contacts professionnels.
- L'hygiène, la santé et la sécurité au travail.
- La protection de l'environnement.

Les intervenant-e-s sont des professionnels dans ces domaines, spécialistes et praticiens de leur sujet.

Certification: Cette formation est reconnue par le Département de l'Instruction Publique (DIP) du canton de Genève.

Un certificat de formation continue est délivré aux participant-e-s ayant:

- Participé à 80% des cours.
- Produit un portfolio.
- Passé un entretien individuel d'évaluation.

Financement: Cette formation bénéficie d'une subvention des pouvoirs publics, ce qui permet de ramener le coût par participant-e à Fr. 1'500.-, payables comme suit:

- Fr. 750.- sont à la charge du participant ou de la participante. Ce montant peut être couvert par le Chèque annuel de formation.
- Fr. 750.- sont à la charge de la commune employant le-la participant-e.

Jean-Claude MAGATE Electricien

Place des Grottes 1
1201 Genève

Tél. 022 733 49 75
Fax 022 733 51 87
jmagate@bluewin.ch



1915-2010 anniversaire 95 ans
TOUT MATÉRIEL ET PRODUITS DE NETTOYAGE
POUR PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS
GENÈVE-CAROUGE • TÉL. 022 307 14 14

www.grellor.com

Chauffez futé!

10FORCHAUF

L'objectif de ce cours est de comprendre les éléments de son chauffage, ses éventuelles faiblesses, afin d'intervenir immédiatement. Quelles mesures sont immédiatement efficaces, conseils pour le début de saison, contrôles pour la saison de chauffage, et pour la fin de saison. Quelles mesures d'économie et d'amélioration envisager à partir du chauffage en place? Comment réagir aux souhaits et réclamations des utilisateurs? Comment collaborer avec les spécialistes et responsables? Comment vais-je appliquer ces nouvelles informations dans les bâtiments qui me concernent? Distribution d'un guide de chauffage et autres supports pratiques auxquels se référer.

En collaboration avec l'Office fédéral de l'Energie (OFEn) et la Conférence Romande des Délégués à l'Energie (CRDE).

Durée: 4 ¼ heures.

Dates et horaires à choix:

- Vendredi 22 janvier 2010 de 14h00 à 18h00
- Mardi 26 janvier 2010 de 14h00 à 18h00
- Mardi 9 février 2010 de 14h00 à 18h00
- Mardi 16 février 2010 de 8h30 à 12h30
- Mardi 9 mars 2010 de 8h30 à 12h30
- Jeudi 18 mars 2010 de 14h00 à 18h00

Intervenant: EHE = énergie-Homme-environnement, mandataire de l'Office fédéral de l'énergie et de la Conférence Romande des Délégués à l'Energie.

Prix: Fr. 90.–

Gestion du stress

Comment éviter le burn-out?

10FORSTRESS

Objectifs: Apprendre à maîtriser une situation difficile ou une échéance importante. Limiter le stress pour ne pas tomber dans le burn-out.

Contenu: Connaître les mécanismes du stress et ses conséquences; apprendre à les maîtriser. Définir les phases menant au burn-out. Apprendre à pratiquer des méthodes de détente, de relaxation, de positivité et de futurisation grâce à la sophrologie.

Durée: 14 heures.

Dates et horaires: Du 5 mai au 16 juin 2010, les mercredis de 19h15 à 21h15.

Inscription: www.uog.ch

Intervenant: Albert RONCHI, Sophrologue caycédien.

Prix: Fr. 280.– / Fr. 210.– membres UOG.



Vous êtes pressés parce que vous êtes en retard, désorganisés, stressés ou que vous étiez sûr qu'il vous en restait un carton?

Pas de problème, nous avons l'habitude de ce genre de situation.

75, Ancienne-Route
1218 Grand-Saconnex
Tél. 022 798 07 51
cachot@bluewin.ch



Comment lutter contre le mobbing sur le lieu de travail?

09FORMOBB-01

Se sensibiliser à la problématique du harcèlement psychologique. Apprendre à identifier des situations de mobbing sur le lieu de travail.

Contenu: Qu'est-ce que le mobbing? Quelles en sont les causes et les effets sur la santé des travailleurs et des travailleuses? A partir de quand peut-on estimer être victime de harcèlement psychologique et comment peut-on s'en protéger? Les participant-e-s à ce cours exploreront les mécanismes qui interviennent dans le mobbing ainsi que les actions possibles pour les travailleurs et les voies légales existantes.

Durée: 8 heures.

Dates et horaires: Les mardis 9, 16, 23 et 30 mars 2010, de 18h30 à 20h30.

Intervenant-e-s: Michael KAESER, avocat; Véronique ZIOERJEN, RH COOP Romandie; Sylvie CRISTINE-REICHLIN, secrétaire syndicale UNIA.

Prix: Fr. 250.- / Fr. 190.- membres UOG

Maternité, adoption et travail

10FORMATTR-01

Objectifs: Informer les personnes concernées de l'état du droit suisse en la matière.

Contenu: La protection de la maternité en droit suisse. Le droit de la femme enceinte et de la mère à l'égard de l'employeur (protection contre le licenciement, droit au salaire). Assurance maladie et assurance maternité. La femme enceinte et l'assurance chômage. Ce cours abordera également la situation de la sécurité sociale en Suisse et les pistes explorées actuellement en matière de protection de la maternité.


Durée: 6 heures.

Dates et horaires: A déterminer, automne 2010.

Intervenant-e-s: Valérie BUCHS, ainsi qu'un autre intervenant à déterminer.

Prix: Fr. 200.- / Fr. 150.- membres UOG.





PAPETERIE CORNAVIN

B.+H. PELLATON

Pl. des XXII-Cantons 3
1201 GENÈVE

☎ 022 732 30 66 - Fax: 022 738 22 30

Créer autrement: mode d'emploi

Créer et travailler autrement

Vous êtes porteur de projets et souhaitez créer une organisation qui vous permette de réaliser vos objectifs dans un cadre clair et structuré. Vous souhaitez créer, développer et pérenniser une organisation.

Ces 3 modules vous permettront de développer vos connaissances et compétences afin de professionnaliser votre approche et d'acquérir des compétences indispensables à la gestion d'une organisation à but non lucratif (associations, fondations, coopératives, etc.).

Des experts viendront vous présenter les enjeux liés à la création et la gestion de votre organisation ainsi qu'aborder des thématiques particulières.

- Un minimum de 15 personnes est requis pour débiter le module.
- Il est préférable de suivre l'intégralité des cours, aussi les inscriptions à l'ensemble des modules seront privilégiées.
- S'il reste de la place, les inscriptions à des modules séparés sont envisageables

Inscriptions: Renseignements à l'accueil de l'UOG.

Prix: A déterminer.



**Favorisez nos annonceurs !
Merci.**

Le Développement Durable

Un enjeu essentiel à
découvrir ensemble

10FORDEV

Le développement durable entend donner une réponse décidée et cohérente à l'accroissement des inégalités et des risques écologiques sur la Planète. Il s'agit d'un défi essentiel: subvenir à nos besoins fondamentaux sans compromettre l'avenir des futures générations.

**Ce sujet fort médiatisé vous intrigue ?
Vous cherchez une occasion de mieux en
comprendre la signification ?**

Durant 6 soirées, des expert-e-s viendront vous présenter les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable. Ils vous montreront comment, sur le terrain et au quotidien, les exigences de la durabilité sont prises en compte par les gouvernements, les associations ou les habitants des pays du Nord comme ceux du Sud.

Dates et horaires: A déterminer. Prévu en septembre 2010.



100 ans
de formation

Droit du travail

10FORDTRAV

Public: Pour toute personne intéressée professionnellement ou personnellement par leurs droits et devoirs au travail. Ce cours est destiné aux personnes du secteur privé. Il n'exige aucune connaissance préalable.

Objectif: Communiquer les éléments essentiels en la matière, permettre une meilleure approche des situations et améliorer leur règlement.

Contenu: Contrats, conventions collectives de travail, code des obligations, droits et devoirs des employés et des employeurs, salaires, vacances, heures supplémentaires, licenciements, conflits du travail, tribunaux des prud'hommes et OCIRT. Il est essentiel de **se munir d'une calculatrice**.

Durée: 12 heures.

Dates et horaires à choix:

- Printemps 2010, deux journées de cours.
- Automne 2010, six soirées de cours.

Inscriptions: Renseignements et inscriptions à l'accueil de l'UOG. Maximum 40 personnes.

Intervenant-e-s: Francine PAYOT ZEN RUFFINEN, avocate; Christian BRUCHEZ, avocat.

Prix: Fr. 300.- / Fr. 225.- membres UOG.

La législation sur l'assurance chômage

Pour toutes personnes concernées professionnellement ou personnellement par l'assurance chômage

10FORADDCH

Objectifs: Présenter les principes essentiels de la loi fédérale sur l'assurance chômage. Informer sur les diverses mesures en application ainsi que sur les dispositions cantonales.

Contenu: La loi fédérale sur l'assurance chômage. La loi cantonale et ses modifications, notamment les emplois de solidarité. Les conséquences de la maladie et de l'invalidité sur le chômage.

Durée: 8 heures.

Date et horaire: Automne 2010, de 8h30 à 17h30.

Inscriptions: Renseignement et inscriptions à l'accueil de l'UOG.

Intervenant: Pascal PERRET, formateur.

Prix: Fr. 250.- / Fr. 190.- membres UOG.

SSP / VPOD



SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS
G E N È V E

Syndicat des Services Publics

6, rue des Terreaux-du-Temple

1201 Genève

Tél. 022 741 50 80 - Fax 022 741 50 85

E-mail: sspge@vtxnet.ch

www.ssp-vpod.ch

Défendons nos conditions de vie et de travail!

Le fonctionnement politique de la Suisse

Rôle et pouvoir des instances politiques et des citoyen-ne-s

10FORSUISS

Objectif: Approfondir ses connaissances sur le fonctionnement de la Confédération, tant au niveau des rôles de l'Etat et du gouvernement qu'au niveau des droits des citoyens. Favoriser une réflexion sur le fonctionnement institutionnel de la Suisse.

Contenu: Ce cours s'articule autour de deux axes: d'une part, seront abordés les différents pouvoirs de l'Etat (législatif, exécutif et judiciaire) et les notions de démocratie directe, d'Etat fédéral et cantonal. Des rencontres avec des personnalités politiques et une visite du Grand Conseil lors d'une session rendront cette partie du cours dynamique. D'autre part, l'étude des droits de vote, référendum, initiative, système d'élection, vous permettra de clarifier vos connaissances sur les droits et devoirs du citoyen et sur le débat démocratique dans une société en pleine évolution.

Durée: 10 heures.

Dates et horaires: Mars 2010. Dates à déterminer. Les jeudis de 18h15 à 20h45.

Inscription: A l'accueil de l'UOG

Intervenante: Danielle OPLIGER, géographe.

Prix: Fr. 250.- / Fr. 190.- membres UOG.

Conférences GREY CELLS

L'UOG organise en collaboration avec Grey Cells un cycle de 3 conférences sur les grandes organisations internationales à Genève.

A découvrir ensemble!

Savez-vous que près de 40'000 personnes travaillent dans les grandes organisations internationales à Genève, tels que l'ONU (Organisation des Nations-Unies), le BIT (Bureau International du Travail) ainsi que l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé)?

Quelles sont ces organisations?

Comment fonctionnent-elles?

Qui finance leur fonctionnement?

Les orateurs donneront les réponses à ces questions et feront le lien avec l'actualité.

Dates et horaires: Prévu de janvier à mars 2010.

Dates à déterminer.

Conférences sur la région Franco-Valdo-Genevoise (FVG)

Quelques thématiques en lien avec l'agglomération Franco-Valdo-Genevoise seront développées lors de conférences organisées durant le printemps 2010, notamment liées à l'urbanisme, le logement ou la formation.

Dates et horaires: Prévu dès mars 2010.

Dates à déterminer.



VENTE - ENTRETIEN
RÉPARATION
FOURNITURE

14, rue du Vélodrome - 1205 Genève
Tél. 022 321 24 21 - Fax 022 321 24 41
bim-ge@deckpoint.ch

brother

Canon



ImagineR Software
l'alternative informatique*

*déplacements écologiques, choix citoyens !

COURS INFORMATIQUES
Word, Excel, Windows, Internet, etc.
Tous niveaux. Chèques formation acceptés

DEPANNAGES - MAINTENANCE

Applications Colibris pour centres de formations, ludothèques, etc.
www.imaginer.ch - info@imaginer.ch
2, bd. Carl-Vogt - tél. 022 321 31 20

Oui, je parle français !

Conversation et échanges

Accompagnement au processus d'intégration

CAF 121

10BENFR

Public: Personnes adultes de langue maternelle étrangère avec une bonne maîtrise orale du français (B2). Pratique du français lors d'échanges sur des thématiques culturelles, citoyennes et sociales. Visites de divers lieux culturels, institutionnels ou politiques. Les participants améliorent leur connaissance de la ville de Genève et acquièrent des compétences rédactionnelles et d'expression orale.

Intervenant-e-s: Enseignant-e-s bénévoles.

Dates: Sessions 2009-2010.

Du 1^{er} février au 18 juin 2010, 64 heures.

Prix: Fr. 100.–.

Préinscriptions obligatoires:

Décembre 2009, à l'accueil de l'UOG.

Troc de langues

La Croix-Rouge genevoise et l'UOG proposent, en partenariat, un outil d'apprentissage de langue.

Vous apprenez une langue depuis quelques mois.

Vous souhaitez la pratiquer avec une personne dont c'est la langue maternelle.

Nous pouvons vous aider à trouver un ou une partenaire maîtrisant votre langue d'étude avec lequel (ou laquelle) vous pourrez poursuivre votre apprentissage.

En contrepartie, vous lui enseignez votre langue maternelle.

Renseignements et inscriptions: A l'accueil de l'UOG, toute l'année.

Prix: Fr. 10.– par inscription.



Rue Caroline 24, 1227 Carouge
Tél. 022 304 86 00 - Fax 022 304 86 01

Caisse de Chômage SYNA
Route des Acacias 18
1227 Les Acacias
Tél. 022 404 49 20 - Fax 022 404 49 21

Qui sommes-nous ?

- ◆ **L'un des plus grands syndicats de Suisse, présent dans tous les secteurs professionnels** : artisanat, industrie, services.
- ◆ **Une caisse de chômage** à votre service en cas de besoins.

Que faisons-nous ?

- Nous vous **informons** sur vos droits en matière de travail et d'assurances sociales.
- Nous vous **défendons** collectivement et individuellement.
- Nous **soutenons** votre profession.

Semaines thématiques

Comment traiter de questions liées à la citoyenneté, à la santé, au monde du travail, à l'écologie avec un public qui maîtrise peu la langue française?

Nous relevons le défi en organisant deux fois par année des semaines d'information pendant lesquelles sont abordés par exemple, les droits et devoirs des travailleurs et des travailleuses, les lois concernant les étrangers, l'alimentation, la mobilité douce, etc.

Lors de ces semaines, nous souhaitons avant tout faire de la prévention. Les thèmes sont présentés par des représentant-e-s d'associations proches du public migrant ou des spécialistes en lien avec les thématiques développées.

Les intervenant-e-s sont bénévoles.

Public: Apprenant-e-s de l'UOG. Personnes en relation avec la population migrante.

Date: Mai 2010.

Renseignements et inscriptions: A l'accueil de l'UOG.

Prix: Gratuit.



Attestation de français pour demande anticipée de permis C ou demande de naturalisation

Public: Ressortissant-e-s de pays autres que ceux de l'Union Européenne désirant faire une demande anticipée de permis C ou une demande de naturalisation et devant fournir une attestation de langue. Les personnes qui ont effectué leur scolarité en français sont dispensées du test.

Démarche: Après avoir déposé une demande de permis C ou de naturalisation auprès de l'Office cantonal de la population, le-la candidat-e doit:

- S'inscrire auprès du secrétariat de l'UOG.
- Se soumettre à un test oral de français (niveau A2 du Portfolio européen des langues) sous forme d'entretien individuel avec un expert.

Les résultats sont communiqués directement à l'issue du test, et transmis à l'Office cantonal de la population pour les attestations concernant les demandes de permis C.

Horaires: Les tests ont lieu les vendredis matins de 8h30 à 11h30. Le secrétariat informera le-la candidat-e de l'horaire exact au moment de son inscription.

Prix: Fr. 90.-.

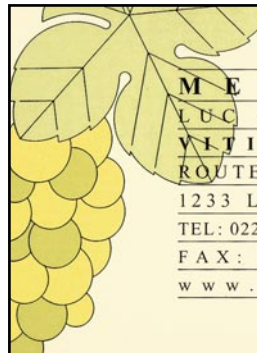
Informations:

Bureau de l'Intégration
Quai du Rhône 12
1205 Genève
Tél. 022 327 84 99



**BOULANGERIE-PÂTISSERIE
BIJOR SA**

5, rue des Grottes - 1201 Genève
Tél. 022 734 05 25



**M E R M O U D
L U C E T L I L I A N E
V I T I C U L T E U R S
R O U T E D E S O R A L 1 0 2
1 2 3 3 L U L L Y - G E N È V E
T E L : 0 2 2 7 5 7 1 4 1 9 - 7 5 7 2 9 1 2
F A X : 0 2 2 7 5 7 6 9 7 1
w w w . m e r m o u d . c h**

Cours de français-intégration dans les communes genevoises

COMMUNE D'ONEX	10INTFRONE
COMMUNE DE LANCY	10INTFRLAN
COMMUNE DE CAROUGE	10INTFRCAR
COMMUNE DU GRAND-SACONNEX	10INTFRGSAC
COMMUNE DU GRAND-SACONNEX	10INTFRGSAC-2
COMMUNE DE MEYRIN	10INTFRMEY

Public: Personnes non francophones résidant sur la commune concernée.

Objectifs:

- Améliorer la connaissance et la pratique du français oral et écrit.
- Favoriser l'engagement et la connaissance citoyenne: le réseau santé, les liens avec l'école: réunion de parents, parascolaire, association des parents d'élèves, le fonctionnement politique de la commune, de Genève, de la Suisse, la culture dans la commune et à Genève.

Partenaires:

- Service Jeunesse et Action Communautaire de la commune d'Onex.
- Service des Affaires Sociales de la commune de Lancy.
- Service des Affaires Sociales de la commune de Carouge.
- Service Social communal de la commune du Grand-Saconnex.
- Service Action Sociale et jeunesse de la commune de Meyrin.

Contenu: Cours de français en lien avec les activités de la commune. Intervention des différents services de la commune. Grammaire, orthographe, lecture écriture.

Durée: 70 - 78 heures.

Dates et horaires:

De septembre 2009 à juin 2010.

- Lancy et Carouge: les mardis de 18h00 à 20h00.
- Onex: les mercredis de 18h00 à 20h00.
- Grand-Saconnex: les mardis de 18h30 à 20h30.
les jeudis de 18h00 à 20h00.

De janvier à décembre 2010.

Meyrin: les jeudis de 9h00 à 11h00.

Intervenant-e-s: Enseignant-e-s qualifié-e-s.

Effectif: Maximum 15 personnes.

Taxe d'inscription: Montant fixé par la commune.

Renseignements et inscriptions:

- ONEX
Maison Onésienne
Tél. 022 879 80 20
- LANCY
Secrétariat du Service des affaires sociales
Tél. 022 794 28 00
- CAROUGE
Secrétariat du Service des affaires sociales
Tél. 022 420 32 00
- GRAND-SACONNEX
Secrétariat du Service Social communal
Tél. 022 920 99 00
- MEYRIN
Secrétariat du Service Action Sociale et jeunesse
Tél. 022 989 16 36

Ce cours peut être organisé dans d'autres communes genevoises. N'hésitez pas à prendre contact avec l'UOG.



ANNONCE A INCLURE
SRO-KUNDIG
1/8 p.

Cafétéria “Les Quatre Saisons”

- Boissons chaudes et froides à des prix défiant toute concurrence.
- Viennoiserie et petite restauration à toute heure.
- Deux distributeurs de boissons (chaudes et froides) sont à votre disposition en dehors et pendant les horaires d'ouverture de la cafétéria.
- Lors de location et sur demande, nous organisons vos apéritifs, vos buffets ou vos repas.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au jeudi de 8h00 à 13h30.

Vendredi: fermé.

Renseignements et réservations:

Tél. 022 919 40 62

Fax 022 733 35 19

E-mail: cafeteria@uog.ch

www.uog.ch



Garderie Zone Bleue

La garderie Zone Bleue offre une prise en charge de vos enfants, souple et adaptée à vos besoins.

Zone Bleue est un espace de vie enfantine qui accueille les enfants de 1 an à 5 ans et les bébés de 2 à 12 mois **en dépannage uniquement!** Au total, 15 places sont disponibles par demi-journée.

Heures d'ouverture:

Du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h00 (vendredi: 17h30) et sur demande, ouverture à 7h00 et fermeture à 19h00 (vendredi: 18h00).

Prise en charge:

Le matin (jusqu'à 13h00) ou l'après-midi (dès 13h00).

Nous accueillons les parents désirant inscrire leurs enfants les:

Lundis de 13h30 à 15h30 ou les vendredis de 9h00 à 11h00.

Prix:

Calculé sur la base du revenu.

Goûter: Fr. 2.- / Cotisation annuelle: Fr. 15.-.

Le 2^e enfant d'une même famille bénéficie d'un rabais de 50 %.

Inscription et information:

Rue du Cercle 6

1201 Genève

Tél. 022 733 50 01

Sur présentation de

l'inscription au cours UOG

Soutenez l'UOG...

En devenant membre

Vous apportez votre soutien au développement de notre institution de formation, vous recevez le programme et le rapport annuel, ainsi que toutes les informations concernant nos activités. Vous pouvez participer à l'Assemblée générale et ainsi faire valoir vos idées sur le fonctionnement de l'UOG. Vous bénéficiez également de réductions sur les locations de salles ainsi que sur certains cours.

En faisant un don

Vous permettez à l'Université Ouvrière de Genève d'assurer une partie de ses activités.

En devenant enseignant-e bénévole

Vous participez pleinement à l'intégration d'adultes de langue maternelle étrangère à faible revenu.



A découper S.V.P.

Bulletin d'adhésion à retourner à l'UOG

Raison sociale:

Nom: Prénom:

Rue:

Code postal / Localité:

E-mail:

Profession:

- Je souhaite devenir membre individuel de l'Université Ouvrière de Genève (Fr. 50.-).
- Je souhaite devenir membre collectif de l'Université Ouvrière de Genève (Fr. 500.-).
- Je souhaite faire un don à l'Université Ouvrière de Genève (faites-moi parvenir un bulletin de versement).
- Je souhaiterais devenir enseignant-e bénévole.

Lieu et date: Signature:



SYNDICAT DE LA COMMUNICATION



Secrétariat Régional Genève et Valais - Rue de Montbrillant 36 - 1201 Genève
Tél. 022 734 00 16 - Fax 022 734 00 29 - Courriel: secretariat.regional.geneve@syndicom.ch

M O V E N D O

L'institut de formation des syndicats

Une offre très étendue : Politique et économie - Droit et travail – Sécurité sociale – Communication – Organisation vie et travail – Compétences techniques – Représentation du personnel – Formation du personnel des organisations syndicales et politiques – Mandats.

Un public divers : membres, militant-e-s, collaborateur/-trice-s des syndicats, mais aussi toute personne intéressée par nos formations engagées.

Un programme et des renseignements sur demande :

Movendo – Place de la Riponne 4 – 1005 Lausanne

Tél : 021 310 48 70 - Fax : 021 310 48 79

info@movendo.ch - Accès direct au programme sur www.movendo.ch